

PROMOTIONS QUESTIONS – REponses

Dans le cadre des promotions mises en place sur Brune PPDC, la CFDT a voulu répondre à un certain nombre de questions pour apporter des éclaircissements apparemment nécessaires.

Loin d'être triomphaliste, nous faisons remarquer dans nos précédents tracts, l'absence d'autres organisations syndicales dans les échanges sur ce dossier.

QUESTION N°1

Comment a-t-on abouti à la mise en place de promotions sur Brune ?

Après la mise en place de promos à la distri avec facteur d'avenir, ainsi que sur la PIC de WISSOUS, la CFDT s'est également battue pour que les PPDC ne soient pas exclues ! C'est chose faite maintenant !

La mise en place des promotions sur Brune PPDC fait suite au projet VMD de Bonvin, les discussions avec la direction locale se sont étalées sur un mois pour aboutir à un compromis et encore une fois seule la CFDT aura participé aux négociations sur un sujet pourtant primordial pour le pouvoir d'achat de tous.

Q2 Y-a-t il eu un accord ?

Non, aucun projet n'a été soumis à signature, et c'est d'autant plus dommage que ce projet est en terme de résultats supérieur à ce qui s'est fait ailleurs. La CFDT n'a donc apposé sa signature sur aucun document.

Q3 Tout le monde sera-t-il promu ?

Non, même si nous le déplorons 100% des agents ne seront pas promus mais cela n'empêchera pas chaque agent resté sur son grade de postuler à un niveau supérieur dès lors qu'un poste se libérera. Les agents de brune seront prioritaires pour accéder aux postes libérés au fil du temps.

Tous les services seront concernés ?

Non, le service RH est oublié tout comme les services support, notons aussi que toutes les S.A.R ne bénéficieront pas du même nombre de promos. Nous le regrettons d'ailleurs puisque nous estimons que tous les agents participent aux bons résultats de la PPDC.

Mais que l'on soit agents ACT, NEC, collecteur manutentionnaire ou technicien S3C, chacun aura la possibilité à un moment ou un autre de postuler à un grade supérieur.

Et ceux qui n'auront pas de promos ?

Comme dit précédemment les agents qui n'auront pu bénéficier de promos issues de la négociation auront la possibilité de postuler en interne au fil de des départs dégageant une promotion. Ainsi un agent ACT en 1.3 pourra postuler sur du 2.1 dans le même service dès lors qu'un poste se libèrera.

Ce dossier est il idéal? Non car il reste beaucoup d'agents trop non promus, ce n'est pas pour autant, une raison de faire miroiter des illusions. Et nous regrettons l'attitude de certains arrivant après la bataille réclamant le 2.1 grade de base ! Trop facile !

La Cfdt est elle contre ? Sûrement pas mais, nous nous refusons à promettre du vent, nous nous refusons à être en campagne électorale 635 jours par an, nous nous refusons à jouer les candidats à la présidentielle, promettant à tour de bras. Sans jamais rien obtenir.

Le syndicalisme doit rester axer sur la défense de l'intérêt des personnels et non pas sur un combat dogmatique ou patron comme syndicats restent sur leurs positions.

Il faut que ces mentalités évoluent !!!

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociations à votre service !